

GRILLE DE CORRECTION DÉTAILLÉE

Réf épreuve : ASSR1 - 10

QUESTION	TITRE	SOUS-TITRE	A	B	C	RÉPONSES	CORRECTION DÉTAILLÉE
Question 1	Piéton dans la circulation	Jouer avec un ballon			X	C	Un piéton doit marcher sur le trottoir. Sur la chaussée il risque de se faire renverser. S'il est contraint d'y aller, il doit s'assurer qu'aucun véhicule ne circule dans un sens ni dans l'autre. La rue n'est pas un espace de jeu. Pour transporter un ballon, il est prudent de le mettre dans un sac pour ne pas être tenté de jouer sur le trottoir.
Question 2	Développement durable	Mobilités actives	X	X	X	A ; B ; C	En effectuant un déplacement à pied ou en vélo, je fais le choix de préférer un « mode actif » de déplacement. Les mobilités actives ont un impact bénéfique sur la santé et le bien-être physique et psychique de l'utilisateur. De plus, elles ne génèrent pas de pollution.
Question 3	Cyclo dans la circulation	Dépasser un cycliste		X		B	Dans cette situation, sur mon cyclomoteur, j'ai compris que le conducteur de la voiture qui me suit souhaite me dépasser. Il m'est interdit de dépasser lorsque je suis moi-même sur le point d'être dépassé. Je dois faciliter la manœuvre de la voiture sans mettre quiconque en danger. Je me rabats sur la droite et je ralentis pour garder ma distance de sécurité avec le cycliste pendant que la voiture nous double.
Question 4	Comportement citoyen	Emplacement réservé		X	X	B ; C	Certains usagers sont plus vulnérables et fragiles que d'autres. Le Code de la route les protège en leur réservant des espaces spécifiques de circulation ou de stationnement. Dans cette situation, le cyclomotoriste ne fait pas partie de ces usagers. De plus, en se garant sur des espaces réservés, j'adopte un comportement irresponsable et irrespectueux.
Question 5	Vélo et intersection	Flèche orange	X	X		A ; B	La flèche clignotante indique que le cycliste est autorisé à tourner à droite, après avoir cédé le passage au piéton. Le piéton est en infraction car le pictogramme est rouge. Le cycliste est cependant tenu de le laisser passer.
Question 6	Rollers dans la circulation	Règles de circulation à roller	X		X	A ; C	Le Code de la route considère les personnes circulant à roller comme des piétons. Les dispositifs ou équipements de sécurité tels que le casque, limitent le risque d'être blessé. Ils sont indispensables dans tous les déplacements. Ces équipements ne sont pas obligatoires mais demeurent vivement recommandés.

QUESTION	TITRE	SOUS-TITRE	A	B	C	RÉPONSES	CORRECTION DÉTAILLÉE
Question 7	Cyclo et vitesse	Signalisation	X			A	Ce panneau indique une "Zone 30". La circulation de tous les véhicules est limitée à 30km/h, sans aucune dérogation.
Question 8	Vélo et équipements	État du vélo	X	X	X	A ; B ; C	Il est important de vérifier l'état des freins et des pneus. La nuit, pour voir et être vu, le bon état de l'éclairage est fondamental. Pour circuler de nuit, un vélo doit obligatoirement disposer d'un éclairage : un feu avant éclairant jaune ou blanc, un feu arrière rouge. Il doit de plus disposer de systèmes retro réfléchissants blanc à l'avant, rouge à l'arrière et orange sur les roues et les pédales (catadioptrés). Par temps de pluie les routes sont glissantes, la distance de freinage est allongée. Même en ville, il est conseillé aux cyclistes de porter un gilet rétro réfléchissant, surtout de nuit ou si la visibilité est insuffisante.
Question 9	Cyclo et intersection	Choisir sa direction	X	X		A ; B	Le cyclomotoriste doit ralentir, un véhicule pouvant déboucher sur sa droite. Le panneau de signalisation indique qu'il n'a pas le droit de tourner à droite.
Question 10	Passagers	Evacuation de car	X		X	A ; C	En cas de nécessité, l'évacuation du car doit se faire dans le calme, sans courir. Les sacs doivent être laissés sur place et les passagers doivent se regrouper, loin du car, en un lieu sécurisé.
Question 11	Comportement citoyen	Monter dans un bus	X	X	X	A ; B ; C	Les accidents de bus les plus graves se produisent à la montée ou à la descente. Il faut éviter toute bousculade et attendre, pour monter, que la descente des passagers soit terminée. Il convient bien entendu de laisser monter en priorité les personnes âgées ou vulnérables. De plus, il est attendu des passagers un comportement courtois et respectueux vis-à-vis du chauffeur mais aussi des autres passagers.
Question 12	Développement durable	Mobilités actives	X		X	A ; C	Une mobilité est dite « active » lorsqu'un déplacement est effectué sans apport d'énergie autre qu'humaine (sans moteur). Parmi les modes actifs de déplacements on retrouve, en premier lieu, la marche, le vélo mais aussi le skate-board, les rollers.
Question 13	Santé et conduites à risques	Consommation de stupéfiants	X	X	X	A ; B ; C	La consommation de cannabis est strictement interdite. Sur la conduite, il entraîne des troubles de la coordination motrice, des hallucinations voire, en cas de consommation régulière, des troubles des fonctions intellectuelles irréremédiables. Associé à de l'alcool, le cannabis multiplie le risque d'accident par 14.

QUESTION	TITRE	SOUS-TITRE	A	B	C	RÉPONSES	CORRECTION DÉTAILLÉE
Question 14	Piéton et intersection	Passage pour piéton		X		B	30 % des accidents de piétons ont lieu sur un passage pour piétons. Même sur un passage piétons, il faut s'assurer, avant de s'engager, que tous les conducteurs à l'approche ont bien perçu notre présence et vont nous laisser le passage.
Question 15	Protéger Alerter Secourir	Face à un accident	X		X	A ; C	Si je suis témoin d'un accident, la loi m'oblige à porter secours aux victimes à condition de ne pas me mettre en danger. Dans cette situation, seuls les services de secours disposent du matériel et des compétences nécessaires pour intervenir en toute sécurité. Je fais en sorte que les conséquences de l'accident ne soient pas aggravées. Ainsi, en informant les autres usagers par des gestes, je diminue les risques d'un sur-accident. Depuis le 1 ^{er} janvier 2016, les cyclomotoristes doivent être en possession d'un gilet rétro-réfléchissant. Dans cette situation, ils devront le porter.
Question 16	Distracteurs	Portable et conduite	X	X	X	A ; B ; C	Le Code de la route s'applique aux cyclistes comme aux autres usagers. Chaque infraction est passible d'une amende. Depuis le 1 ^{er} juillet 2015, il est interdit de porter tout dispositif susceptible d'émettre du son à l'oreille en conduisant ou à vélo. Conduire avec un téléphone à la main ou en portant à l'oreille un dispositif audio de type écouteurs, oreillette ou casque est passible : d'une amende forfaitaire de 135 € et d'un retrait de trois points du permis de conduire.
Question 17	Vélo dans la circulation	Arrêt d'autocar		X	X	B ; C	Avant de dépasser un véhicule, je tiens compte des indications qu'il me donne : les feux de détresse qui clignotent m'indiquent le stationnement du car. Je m'assure d'être vu par les autres usagers et de les voir moi-même avant de dépasser. Le port du casque à vélo est obligatoire pour les moins de 12 ans. Au-delà, il est recommandé quel que soit l'âge.
Question 18	Passagers	Ceinture de sécurité		X	X	B ; C	Tout conducteur, tout passager doit être attaché avec sa ceinture de sécurité.
Question 19	Cyclo et équipements	Pression des pneus	X	X	X	A ; B ; C	Lorsqu'un pneu est sous-gonflé, le risque d'éclatement est très important. La tenue de route, notamment dans une courbe, est fortement diminuée. Il est très risqué de rouler ainsi. De plus, la consommation de carburant augmente lorsqu'un pneu n'est pas correctement gonflé.
Question 20	Santé et conduites à risques	Quantité d'alcool			X	C	Les verres contiennent la même quantité d'alcool quelle que soit la boisson alcoolisée servie. Dans ces conditions, boire une bière équivaut à boire un whisky et présente le même risque.